



**PRESIDENCE**

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE**

*Relatif à l'interdiction des activités sportives de masse sur le campus universitaire de Lomé  
(à diffuser à la TVT, Radio Lomé et dans le Quotidien Togo Presse)*

Il nous a été donné de constater que des individus et des groupes constitués envahissent le campus universitaire les week-ends pour des activités sportives de masse qui perturbent le bon déroulement des activités académiques et pédagogiques.

Parfois, certains membres de ces groupes exercent des violences verbales et des voies de fait sur des enseignants, des étudiants, le personnel administratif, technique et de service lorsqu'ils les croisent sur les artères du campus.

Les autorités universitaires tout en marquant leur indignation face à ces comportements inciviques tiennent à rappeler à toute la population que le campus universitaire est un domaine public réservé aux activités exclusives de l'Université de Lomé.

En conséquence, les activités sportives de masse sur le campus universitaire de Lomé sont formellement interdites.

Lomé, le 15 JUIN 2015



Le Président de l'Université de Lomé

~~~~~

Professeur Messanvi GBEASSOR